

amendement au Protocole d'entente sur la sécurité sociale entre le Canada et la Finlande. Cet amendement porte notamment sur la Sécurité de la vieillesse et le Régime de pensions du Canada. Il sera également signé par le ministre finlandais des Affaires sociales et de la Santé, M. Jorma Huuhtanen.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874